

MOBILIER / TABLES

INTRODUCTION :

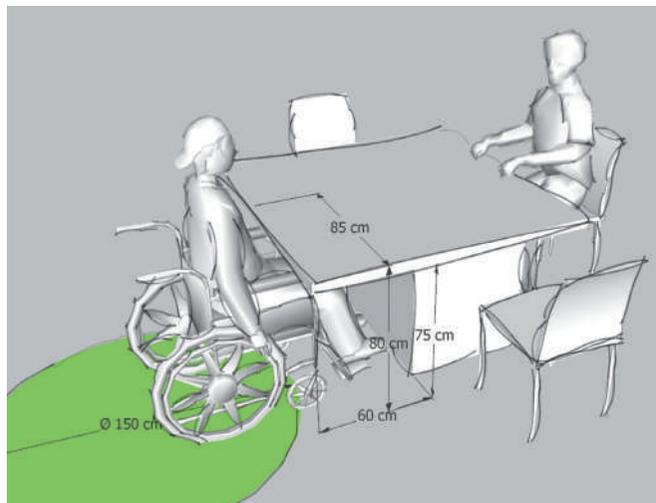
Qu'il s'agisse d'une table de bureau, d'une table de réunion, d'une table de restaurant, d'une table de pique-nique extérieure, ... les tables doivent être accessibles pour tous. Pour ce faire, elles doivent répondre aux critères suivants :

Produit :

- **Bord supérieur de la tablette à 80 cm au maximum**, nécessaire pour pouvoir écrire ou déposer quelque chose sur la tablette en position assise.
- **Bord inférieur de la tablette à 75 cm au minimum.**
- **Profondeur de dégagement sous la tablette de 60 cm.**
- **Largeur de dégagement sous la tablette de 85 cm**, nécessaire pour pouvoir se positionner sous la tablette en fauteuil roulant ou avec une chaise.
- Table **contrastée** par rapport à son environnement immédiat (revêtements de sols et murs), afin d'être repérable par les personnes déficientes visuelles.
- Le **piétement** ne peut pas entraver l'approche d'une personne en fauteuil roulant (attention aux pieds encombrants, disques au sol...).
- **Plateau opaque et mat** (pour éviter tout reflet dérangeant).
- Table de plus de 4 places : **ronde ou ovale** (pour la convivialité et pour faciliter la lecture labiale et le langage signé pour les personnes sourdes et malentendantes).
- Table de pique-nique : nécessité de présenter un **espace libre sous la table** (cf. caractéristiques ci-dessus) et **sans banc** pour qu'une personne en fauteuil roulant puisse s'y installer

Mise en œuvre :

- Une **aire de rotation de 150 cm** doit se trouver à côté de la table, de manière à pouvoir manœuvrer autour de la table.
- Un **libre passage de 90 cm au minimum** doit être présent entre les tables.
- Il ne peut y avoir **aucun socle** sous la table.



Caractéristiques indispensables :

Produit :

- Bord supérieur de la tablette à **80 cm** au maximum
- Bord inférieur de la tablette à **75 cm** au minimum
- Profondeur de dégagement sous la tablette de **60 cm**
- Largeur de dégagement sous la tablette de **85 cm**
- Contraste
- Opaque/mat
- Ronde ou ovale si > 4 places

Mise en œuvre :

- Aire de rotation de 150 cm desservant la table
- Libre passage min. 90 cm entre tables
- Aucun socle



- Table de pique-nique avec espace réservé pour fauteuils roulants

